

## J.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

EN VERTU DE QUELLE AUTORITÉ.	A QUI PAYÉ.	SERVICE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
49 Vic, c. 2.....		ECOLEES INDUSTRIELLES.			52,500 00
		Crédit législatif en vertu de 49 Vic, c. 2.....			
		DÉPENSES.			
		ECOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE.			
		Appointem. comme principal, une année, jusqu'au 30 juin 1887.	1,200 00		
		do adjoint, depuis le 1er juil. jusq. 12 oct. 1886	225 78		
		do do depuis le 14 octobre 1886 jusqu'au 30 juin 1887.....	574 14		
		do do instruc. de ferme, 1 année, jus. 30 juin 1887.	730 00		
		Gages comme directrice, 3 mois, jusqu'au 30 sept. 1887.....	99 99		
		do do une année, jusq 30 juin 1887.....	240 00		
		do do do do	720 00		
		Appoint. comme médecin, dep le 15 juil. 1886 jusq. 30 juin '87.	345 00		
		Soins médicaux, jusqu'au 14 juillet 1886.....	250 00		
		Divers services.....	377 00		
		Main-d'œuvre.....	66 00		
		do do	20 00		
		Gages, 9 mois, jusqu'au 30 juin 1887.....	28 00		
		do 12 do do	289 97		
		do 9 do do	120 00		
		do 12 do do	90 00		
		do depuis le 16 novembre 18 6 jusqu'au 30 avril 1887... ..	144 00		
		do	275 00		
				5,794 88	
		Aliments.			
		Beauf, 564 lbs.....	59 22		
		Approvisionnement, à l'entreprise.....	675 62		
		do do	113 80		
		do do	308 75		
		150 sacs de farine,			
		Report.....	1,157 39	5,794 88	62,500 00